

CIBLE

CHIRAC

Comme prévu, les « primaires » de la majorité ont été abandonnées, tant elles étaient contraires aux règles de notre droit. Reste la froide logique de la rivalité entre les candidats de la majorité, dont nul n'ignore les effets désastreux.

D'où la nouvelle stratégie des balladuriens, qui consiste à disqualifier Jacques Chirac en utilisant des sondages actuellement défavorables au maire de Paris. L'opération est à tous égards scandaleuse : les sondages n'ont aucun caractère scientifique, les sondés sont placés devant un faux choix puisque tous les candidats - notamment les principaux - ne se sont pas encore déclarés, et nul n'ignore que les « résultats » publiés créent dans une large mesure les effets qu'ils sont censés décrire.

Dans notre État de droit, le suffrage universel est la seule consultation qui vaille. Le retrait de Jacques Chirac avant le premier tour de l'élection présidentielle serait une défaite pour la démocratie. Sans préjuger de notre choix, nous voulons qu'il aille jusqu'au bout de sa campagne.

MAGHREB

L'Algérie déchirée



Idées

**La tentation
théocratique**

p. 9

Affaires

**La politique
et l'argent**

p. 4

Monsieur,
Il vous aura fallu beaucoup d'obstination pour maintenir en vie aussi longtemps une petite feuille sans talent littéraire, sans recherche intellectuelle, sans influence d'aucune sorte, surtout pas politique. A part de loin en loin quelques articles de Bertrand Renouvin bien conçus, bien écrit d'une vigueur désespérée, quelle tristesse de mesurer à travers votre déclin celui de la grande tradition royaliste française. Passons sur de petites infamies comme vous entendre en remettre contre Touvier, déjà couvert de vociférations par la presse entières, les télévisions. Quel besoin éprouvez-vous à joindre vos insultes au chœur des hyènes. Fallait-il cette lâcheté, parmi d'autres, pour servir des Princes inexistantes, devenus l'ombre d'eux-mêmes ?

Bertrand Renouvin connaît mes sentiments de longue date. Il n'a jamais daigné répondre à mes lettres, parce qu'elles déconcertaient sans doute son sens un peu simple de la manœuvre. Ne m'envoyez donc plus votre bulletin paroissial. Ne plus le voir m'épargnera de tant en tant quelque mélancolie et de réels chagrins.

Gilbert Comte

[Nous garantissons l'authenticité de ce poulet dont nous avons scrupuleusement respecté l'orthographe. *Royaliste* n'a peut-être aucun talent littéraire mais s'efforce au moins d'écrire en français.] Y.A.

A foulard, foulard et demi

Non, décidément non. Malgré toute la sympathie que peut susciter Luc de Goustine, son article « *Et pour quelques foulards de moins...* » paru dans le n° 630 de *Royaliste* contient tant de contradictions et de confusions qu'il est impossible de ne pas y réagir.

Confusion entre la controverse sur cette fameuse coiffure et l'amalgame entre musulmans et islamistes. Ce n'est pas parce que Charles Pasqua a renoué avec sa politique de restrictions contre les immigrés (contrôles d'identité au faciès, nouveau code de la nationalité restrictif...) à son retour place Beauvau que la circulaire Bay-

rou s'inscrit dans la même logique. Le foulard islamique, comme son nom l'indique et comme Luc de Goustine le reconnaît lui-même, reste malgré tout « *le voile fétiche de l'islamisme* ». Ne le portent donc que les jeunes musulmanes qui s'identifient comme islamistes et qui se revendiquent comme telles par ce moyen. Un « signe » assez « ostentatoire » pour empêcher tout amalgame.

Mais cela ne serait rien sans les contradictions flagrantes soigneusement séparées mais incompatibles dans le même article. Ainsi, tout en s'indignant dans les premières lignes que les collégiennes soient désignées comme « *couppables d'arborer le voile* », M. de Goustine regrette dans les dernières qu'on ne se soit pas contenté de faire respecter la règle de savoir-vivre qui prohibe les « *couvre-chefs en classe* ». Il s'agirait donc seulement d'une affaire de tenue, aussi inoffensive que si d'autres élèves gardaient un passe-montagne en hiver sous prétexte du chauffage insuffisant des classes.

Or, si les mots gardent un sens, celui d'islamisme est autrement inquiétant que le caprice de quelques frileux. Ces jeunes filles expliquent à qui veut l'entendre que ce voile leur permet de préserver leur pudeur en cachant leurs cheveux au regard des hommes. Chacun est libre de définir sa pudeur et son style vestimentaire comme il l'entend. C'est d'ailleurs le sens des initiatives de plusieurs chefs d'établissement : remplacer le foulard par n'importe quelle autre forme de tissu couvrant la tête, à l'exemple des coiffes ou des fichus d'antan. Le refus des intéressées prouve le contenu religieux des foulards que d'aucuns prétendent réduire à une pratique culturelle, voire à une mode importée du Maghreb.

D'autant que leurs revendications ne s'arrêtent pas là. Si leur « pudeur » se choque de montrer leurs cheveux, comment se présenteraient-elles dans « *la tenue d'éducation physique* » indispensable aux cours de piscine de sixième ou cinquième ? Comment

parleraient-elles ou entendraient-elles parler de coït au cours de biologie de quatrième ?

Plus grave encore, si c'est possible, comment comprendraient-elles les cours d'Éducation civique des quatre classes du collège puisqu'elles élèvent les « lois de Dieu » au-dessus des lois humaines (*Envoyé spécial* du 3 novembre) ? En réalité, si les discriminations contre les immigrés d'Afrique existent bel et bien, ce n'est pas un « fantasme d'agression » qui a provoqué les exclusions du lycée Faidherbe de Lille ou d'ailleurs. C'est le mépris des principes - dont on voit que la laïcité n'est que le moindre - et auxquels nous sommes tous attachés parce qu'ils fondent notre Nation.

O. D. (Paris)

OUTRANCES ?

« *Les serveurs qu'elle* (la caste dirigeante industrielle et financière, corruptrice et corrompue) *emploie et exploite, savent tout de leurs maîtres* (leur fausse compétence, leur inculture, leur filouterie...) ». (*Royaliste* n° 627).

Peste ! Vous ne nous aviez pas habitués à de telles outrances ! Comment déplorer à la fois que l'économie soit entre les mains d'énarques et de polytechniciens et dénoncer leur inculture et incompetence ? Ces écoles ne produiraient-elles que des escrocs analphabètes ? « *Tout ce qui est exagéré est insignifiant* », et cet anathème que même Marx aurait d'avantage nuancé a sans doute dépassé votre pensée.

Parlons plutôt de cet anticapitalisme forcené sur lequel vous insistez depuis plusieurs mois dans *Royaliste*. Je trouve que là aussi, vous abandonnez la mesure pour la langue de bois. Il me semble que le capitalisme « *est le pire des régimes à l'exception de tous les autres* », jusqu'à preuve du contraire. Or, justement, cette preuve n'a été administrée sur le terrain ni par le communisme (!), ni par les socialismes, ni par la NAR dont les

judicieuses critiques ne sont jamais assorties de propositions autres que fragmentaires et bien entendu jamais expérimentées, par conséquent sans doute largement utopiques.

J'aime *Royaliste* quand il dénonce le racisme, la démagogie antimusulmane, car toute doctrine ou politique reposant sur la dénonciation de boucs émissaires mérite d'être combattue. Quid alors de votre indéniable et récent racisme primaire antipatrons ? Ne vivant que de mon indemnité de chômage, car rassurez-vous, je n'ai jamais appartenu qu'à la classe des « serveurs exploités », je ne peux participer que symboliquement à l'opération de sauvetage de notre journal. Je joins donc un modeste chèque pour joindre le geste à la parole, l'estime pouvant parfaitement se concilier chez nous, je le sais bien, avec une critique même véhémement.

Y.H. (Nantes).

POPULISME

Un grand merci pour m'avoir fait parvenir le dernier numéro de votre intéressante revue. Monarchiste convaincu et actif je suis prêt à passer temporairement sur certaines de mes certitudes pour faire triompher le principe auquel je suis attaché. L'égitimisme, Orléanisme, au fond peu importe, ce qui compte c'est le Roi (ou mieux le monarque) qui fédère.

Or, depuis toujours le sympathique M. Renouvin insiste sur ses attirances (le mot est faible) pour la gauche et le numéro de *Royaliste* reçu n'apporte aucun élément favorable au rassemblement.

Votre article sur le populisme est une manière d'exclure nos compatriotes - éventuellement royalistes - de l'élan nécessaire uniquement parce qu'ils auraient (ou ont) des sympathies pour le Front National, parti politique, jusqu'à ce jour, légal.

Un papier similaire aurait rejeté les communistes que ma réaction serait identique à savoir : je ne peux pas vous suivre dans votre combat puisque vous voulez bien fédérer mais en excluant des Français qui ne pensent pas « correctement » en politique.

Vous êtes dans le système. Restez y et profitez en sans moi.

J.P. C.de O. (Paris)

L'affaire Marsaud

L'amendement Marsaud réprimant le viol du secret de l'instruction a soulevé une juste indignation. Mais à quand une réforme de la procédure pénale ?

A dopté une nuit de novembre par quelques députés, l'amendement déposé par le RPR Alain Marsaud et l'UDF Philippe Houillon ne pouvait manquer de provoquer l'indignation. Le texte prévoyait en effet que « *toute information relative à une personne faisant l'objet d'une enquête ou d'une instruction judiciaire ne peut être rendue publique sans son consentement avant que la saisine de la juridiction de jugement ne soit devenue définitive* ».

De telles dispositions ne pouvaient manquer de susciter un torrent de protestation dans la presse et dans le milieu politique - à l'exception des radi-

caux de gauche impressionnés par le déchaînement médiatique contre Bernard Tapie, et malgré la gêne des socialistes qui avaient eu des velléités répressives dans le même domaine. De fait, l'amendement Marsaud ne pouvait manquer d'être compris comme une tentative d'étouffement des « affaires » puis-

que, avec la nouvelle loi, les démissions successives d'Alain Carignon, de Gérard Longuet et de Michel Roussin n'aurait pas pu être commentées. Bien entendu, le bâillon (comme dit M. Giscard d'Estaing) posé sur la presse n'aurait eu qu'une efficacité limitée puisque les dossiers

brûlants auraient été adressés à nos confrères de Belgique et de Suisse. Mais, comme d'habitude, la vive inquiétude exprimée par divers milieux - notamment le monde judiciaire - a conduit le Garde des Sceaux à faire machine arrière,



comme auparavant ses collègues sur d'autres affaires mal pensées et mal engagées. L'amendement Marsaud est cependant significatif à plusieurs égards :

- son dépôt et son adoption confirment que la majorité n'est pas dirigée et que le gouvernement a des « absences » qui soulignent ses divisions et son incohérence.

- l'intention répressive, suscitée par les excès d'une presse qui ne respecte pas la présomption d'innocence, a souligné l'antinomie classique entre la liberté d'informer et le droit du citoyen au respect de sa vie, selon le principe qui établit que la liberté n'existe plus

lorsqu'elle nuit à autrui.

- l'issue de ce vieux débat se trouve dans une réforme radicale de la procédure pénale, qui consisterait, comme le réclament certains magistrats et certains avocats (1), à séparer l'enquête (recherche des preuves...) et les actes judiciaires (mise en examen, incarcération), et en remplaçant le système inquisitoire par la procédure accusatoire publique. Les droits du justiciable

seraient ainsi mieux respectés, et il deviendrait possible de garantir rigoureusement le secret de l'instruction (en cours d'enquête) tout en assurant la liberté de l'information puisque la procédure accusatoire implique le débat contradictoire au cours d'un procès public. Ce qui correspond très précisément aux vœux énoncés par la Nouvelle Action Royaliste lors de son 12^e congrès (2)

Les dérives de l'information spectaculaire et les tentatives autoritaires rendent urgente la réforme démocratique de la justice. Plutôt que de la mettre en oeuvre, M. Méhaignerie a préféré annoncer le retrait de l'amendement Marsaud et le retour à l'ancien désordre des choses. Sous couvert de consensus, l'immobilisme gouvernemental accompagne le chaos croissant.

Sylvie FERNOY

(1) cf. l'excellent article que Daniel Soulez-Larivière a consacré au secret de l'instruction dans *Libération* du 29/11/1994.

(2) cf. la motion « Pour une réforme démocratique de la justice », publiée dans *Royaliste* n° 599 du 19 avril 1993.

Europe

I l y a des querelles inutiles et incertaines. Ainsi celle que le président de la République a cherchée au Premier ministre... français, à Bonn, donc en territoire étranger, lors de la tenue du sommet franco-allemand, donc au cours d'une rencontre diplomatique d'une importance certaine.

Avec une insigne maladresse, Édouard Balladur venait de publier dans *Le Monde* son programme électoral européen le jour même de l'ouverture du sommet de Bonn, dans lequel il exposait son refus du fédéralisme européen et sa thèse (très discutable) des cercles concentriques. M. Mitterrand s'est empressé de désavouer ces analyses, en déclarant publiquement qu'« *il y a et il y aura de plus en plus une Europe fédérale et intégrée* ». Déclaration surprenante, puisque la ligne diplomatique française récuse les conceptions fédéralistes. Chacun aura compris que le chef de l'État voulait embarrasser le chef de la majorité...

Du coup, M. Balladur répliqua qu'il fallait sortir des catégories juridiques anciennes (fédération ou confédération), ce qui provoqua l'affirmation d'une nouvelle thèse présidentielle, l'Europe devait se faire « *dans une synthèse entre les deux théories selon les sujets empruntés* ». Ce qui revient à dire en d'autres termes la même chose que M. Balladur, afin de rester dans une ambiguïté qui n'a cessé de marquer le débat institutionnel européen.

A quoi bon ces chamailleries dérisoires devant nos partenaires étrangers ?

S.F.

royaliste

SOMMAIRE : p.2 : Courrier - p.3 : L'affaire Marsaud - Europe - p.4 : La politique et l'argent - Les Vikings disent non - p.5 : Le face à face israélo-palestinien - p.6/7 : L'Algérie déchirée - p.8 : Alain grandes oreilles - Indiens ou hindous ? - p.9 : Savonarole et la tentation théocratique - p.10 : Guide - Déchirures et retrouvailles - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Autodestruction.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : (1) 42.97.42.57
Télécopie : (1) 42.98.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. par. 51700 - ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (100 F) ☐ six mois (185 F) ☐ un an (270 F) ☐ soutien (500 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

La politique et l'argent : quel ménage ?

Créée par Edouard Balladur, la commission Rozès sur la corruption vient de déposer son rapport. Précédemment le groupe de travail de l'Assemblée nationale avait remis le sien sur le même sujet. L'arlésienne de la vie politique française - une législation efficace en ce domaine - va-t-elle enfin entrer en scène ?

Que retenir des conclusions du groupe de travail de l'Assemblée nationale, voulu et présidé par Philippe Séguin ? Transparence accrue et contrôle plus sévère sont les mots d'ordre pour maîtriser le vaste domaine des marchés publics comme pour mieux connaître le patrimoine des élus. La majorité en février 1994 s'était discréditée sur la question de la publication des cessions immobilières : on a raison de vouloir revenir en arrière ; comme de souhaiter un contrôle renforcé du préfet sur des actes jugés douteux. Cela permettra en effet de contrebalancer certaines dérives dues en particulier aux effets de la décentralisation.

Nous serons plus réservés sur l'augmentation du financement public des partis : dans une société où l'État ne remplit pas tout son rôle de solidarité sociale, alors que la misère s'accroît, une telle augmentation, malgré l'intention louable, peut autant choquer que nourrir la démagogie populiste. Surtout si elle s'accompagne de la recherche d'un véritable statut des partis politiques « permettant de distinguer les vrais des faux ». Certes, l'on voit le souci de ne pas gaspiller les deniers publics vers d'artificielles pompes à sous, mais n'y a-t-il pas le risque de scléroser la vie politique, et d'instituer en partis « officiels » les partis

représentés au Parlement, alors que les forces nouvelles seraient laminées par l'interdiction pourtant nécessaire de tout financement d'entreprise ?

Terminons par le serpent de mer de l'interdiction du cumul des mandats. Avec une lucidité pudique, le groupe de travail reconnaît que « le cumul des mandats et fonctions électives favorise (...) des confrontations d'intérêts qui peuvent provoquer le soupçon, sinon déboucher sur des comportements répréhensibles » - tout autant d'ailleurs que le cumul de certaines fonctions professionnelles avec celle de député auquel le groupe veut aussi s'attaquer. On n'est pas surpris d'apprendre que l'interdiction du cumul des mandats n'a pu faire l'unanimité. Reste un toilettage - constitutionnel et organique - positif.

En conclusion, un travail incomplet, certes, mais lucide : parlementaires comme gouvernement s'honoreraient à le traduire en actes législatifs avant les échéances électorales de 1995.

La corruption a toujours existé. Qu'elle s'accroisse et surtout qu'on en parle davantage, loin d'être la cause, est le symptôme d'un malaise politique accompagnant le délitement social. Un symptôme, il est vrai aggravant.

Axel TISSERAND

Les Vikings disent non

Le « non » des électeurs du Royaume de Norvège à leur entrée dans l'Union Européenne ne s'explique pas seulement par des raisons économiques.

Ce résultat négatif conforte celui de 1972 où déjà 53,5 % des électeurs s'étaient déjà opposés à l'Europe. Certes, comme les commentateurs français l'ont répété à l'envi, la pêche et l'agriculture, ayant beaucoup à perdre à passer sous la coupe de Bruxelles, ont constitué deux bastions hostiles à l'adhésion. Certes, la manne que constitue le pétrole de la Mer du Nord permet à la Norvège de ne pas se poser trop de questions quant à son avenir immédiat et à son modèle social existant. Mais ces considérations ne sauraient à elles seules expliquer le résultat du vote.

Tout d'abord, on a oublié, que le Conseil nordique avait établi « un marché commun » du travail (1954), une couverture sociale commune (1955) et la libre circulation des personnes (1957) avant même que la CEE ne soit créée (1).

Ensuite on a négligé deux réalités : - chez ses deux voisins, le « non » l'a emporté dans les régions septentrionales. Or la Norvège s'étire beaucoup plus au Nord qu'eux. De plus, elle est moins urbanisée que la Suède ;

- il existe dans la population un sentiment très fort en faveur de la supériorité du modèle « nordique » de l'État-providence.

Aujourd'hui l'Union Européenne constitue un contre-exemple avec sa politique favorable au « marché ».

Mais surtout, l'histoire et la culture se sont conjuguées

pour produire une irrésistible résistance. Une forte éthique protestante marque toujours la société norvégienne (2). Or l'Église officielle s'est montrée neutre, quand ce n'est pas hostile à l'adhésion. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que la Norvège fut soumise, au moins nominalement, quatre siècles durant au Danemark ; puis de 1814 à 1905, à la Suède. Ce passé a engendré une grande méfiance envers les « unions ». En outre, alors qu'au cours de l'histoire moderne, le nationalisme était dans maints pays associé aux classes aristocratiques ou conservatrices, en Norvège la lutte pour l'indépendance fut le point d'un mouvement populaire, radical et notoirement anti-urbain.

Ce résultat ne constitue donc pas une surprise. Dans les analyses, le « tout-économique » demeure trompeur et l'on ne peut toujours pas faire table rase du passé. Il demeure qu'en Norvège, l'Union européenne a échoué sur son propre terrain : celui de l'économie autour de laquelle elle a été constituée. Elle a, en outre, rebuté les classes d'âge qu'elle prétend séduire, à savoir celles des plus jeunes.

Une leçon à méditer, avant de renvoyer dans l'oubli (comme nos « médias » ont tendance à le faire depuis la victoire du « non ») ces quelques « arpent de neige ».

Alain SOLARI

(1) « Le Viking peut-il devenir européen ? », Nils Morten Udgard, *Le Monde* du 26/11/94.

(2) En 1989, lors de la visite du Pape, sept des onze évêques luthériens refusèrent de le rencontrer.

Le face à face israélo-palestinien

La négociation sur la mise en oeuvre de l'autonomie palestinienne a repris. Elle n'a plus pour objet la paix, mais le pouvoir dans les territoires.

L'homme de la guerre ne peut pas être l'homme de la paix. Clemenceau, Churchill, de Gaulle l'ont appris à leurs dépens. Ceux qui ont négocié la paix sont rarement ceux qui ont à l'appliquer. Non qu'il faille souhaiter le retour au pouvoir l'an prochain du Likoud en Israël ni la victoire du Hamas dans les territoires, car il faut maintenir des intermédiaires. Pour autant la séparation entre Israël et les Palestiniens serait plus franche que la situation actuelle qui vise au même objectif mais dans une contradiction non avouée.

La fermeture des territoires que l'on feint de présenter côté israélien, comme temporaire, côté palestinien comme antiéconomique, s'inscrit en réalité dans la logique politique de l'accord. Israël a besoin de marchés et ne veut plus voir aucun Arabe, comme l'a excellemment dit Avraham Burg, le fils « colombe » d'un ministre de l'Intérieur, « ni par la visée du fusil, ni dans le camion du ramassage des ordures ». Son intérêt lui commande de sacrifier le marché captif des territoires pour s'insérer dans l'économie globale du Moyen-Orient, troquer les savonnets pour la haute technologie. Pourquoi en outre se priverait-il d'avoir recours comme tous les pays du Moyen-Orient à la main d'oeuvre immigrée d'origine asiatique ? Côté palestinien,

l'autonomie souhaitée est-elle la recherche d'un codéveloppement ou bien plutôt une forme de protection à l'encontre d'Israël ?

C'est tout le paradoxe du partage des rôles entre l'appareil de l'OLP venu de l'extérieur et les Palestiniens de l'intérieur, dirigeants laïcs de l'Intifada et Hamas confondus. Ce sont les premiers qui sont les plus soucieux de maintenir le dialogue avec Israël pour préserver les chances de la négociation sur le statut final des territoires. En même temps, ils veulent conserver le contrôle de la moindre parcelle d'autorité à l'intérieur dans la mesure où la gestion présente préfigure le statut ultérieur. Les seconds au contraire ont la pratique du terrain mais bien évidemment dans la ligne de l'Intifada, c'est-à-dire dans la confrontation avec Israël. Comment le gouvernement de Jérusalem pourrait-il se tromper d'interlocuteur ? L'OLP avait quant à elle face à Israël tout intérêt à continuer de jouer sur les deux tableaux. C'est tout le contraire qu'a fait Arafat.

Le blocage actuel sur l'organisation des élections pour élire le Conseil de l'autonomie palestinienne ne s'explique pas autrement. Arafat veut en obtenir une légitimité politique alors qu'il ne s'agit que de gérer des services publics. Dans les deux cas, l'enjeu est certes politique, mais dans le premier cas, Arafat vise la

reconnaissance internationale, le pouvoir de négociation diplomatique, l'État, dans le second, les Palestiniens recherchent l'expression de la démocratie intérieure, la société civile.

En d'autres termes, ceux qui théoriquement rejettent l'accord Gaza-Jéricho et refusent toute négociation avec Israël sont ceux qui sont les mieux armés pour faire réussir le développement et la gestion des territoires. Ceux qui ont conclu l'accord sont en train de le faire échouer dans les faits par leur volonté, pour compenser la modicité des acquis qui leur est reprochée, de tout régler et de tout accaparer.

On ne parle que d'Hamas et de Gaza. Mais en Cisjordanie où la force du courant islamique radical est nettement moindre, la direction extérieure du Fatah n'est pas moins contestée et battue en brèche par la génération des « martyrs », ex-prisonniers de la répression de l'Intifada.

Si Arafat ne reprend pas de la hauteur dans le processus, s'il ne laisse pas la démocratie s'exprimer dans les territoires, il ne pourra plus préserver son mythe, constitutif de l'identité nationale palestinienne, ni demeurer le recours. Il s'inscrira hélas dans la tradition des Nasser, avec lequel il eut pourtant maille à partir quand le Raïs gouvernait la bande de Gaza, du FLN algérien de Boumedienne et du Baas de Saddam Hussein.

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **GRANDE-BRETAGNE** : La reine Élisabeth, dans son traditionnel discours du trône, le 15 novembre dernier, a annoncé qu'elle se rendrait en mars prochain en Afrique du Sud pour une visite d'État chez le président Nelson Mandela. Autre fait marquant de cette pompeuse cérémonie royale, la présence du prince de Galles aux côtés de la souveraine, et en l'absence du duc d'Édimbourg. Certains observateurs y ont vu la volonté expresse de la souveraine de marquer sa confiance à son héritier dans la période troublée que traverse actuellement la dynastie des Windsor.

♦ **MONACO** : Le prince Rainier III de Monaco a été opéré d'urgence, vendredi 26 novembre dernier, pour un double pontage coronarien. Le prince souverain avait eu deux alertes sérieuses, une cet été et une autre tout récemment à la Baule, quelques jours avant la fête nationale monégasque le 19 novembre.

♦ **ESPAGNE** : Un économiste de trente-et-un ans, Jaime de Marichalar Saenz de Tejada a officiellement demandé la main de l'infante Elena au roi d'Espagne lors d'une cérémonie au palais de la Zarzuela samedi 26 novembre. Le couple qui avait décidé secrètement de se marier depuis longtemps, a annoncé que le mariage se déroulerait à Madrid au printemps prochain. Le jeune homme travaille actuellement à Paris à la BNP et il est fort probable qu'après son mariage le jeune couple vive à Paris. Jaime de Marichalar est issu d'une famille aristocratique espagnole et son grand-père, Luis de Marichalar y Montreuil a été au début du siècle maire de Madrid et ministre de la guerre du roi Alphonse XIII, grand-père de Juan Carlos. La famille s'était retirée de la politique après le départ en exil du roi, en 1931.

♦ **PORTUGAL** : Le prétendant au trône du Portugal, Dom Duarte, duc de Bragance s'est rendu récemment à New-York pour y célébrer la mémoire de la reine Catherine de Bragance, épouse du roi Charles II d'Angleterre qui lui avait offert en mariage le quartier du Queens - appelé ainsi en souvenir de la reine. À l'initiative des Amis de la Reine Catherine, dont le duc de Bragance est le Président, les Américains ont organisé un bal à l'occasion de l'inauguration de la statue de Catherine de Bragance.

♦ **NÉPAL** : Une première dans l'histoire de ce petit royaume himalayen. Man Mohan Adhikari, président de la plus importante faction marxiste du pays, a été officiellement investi par le roi Birendra comme Premier ministre, à l'issue des élections législatives du 15 novembre. Il n'est pas si fréquent que les communistes arrivent au pouvoir par un processus démocratique, ni qu'ils soient investis par un roi qui était, jusqu'à la révolution démocratique d'avril 1990 un souverain autocrate. M. Adhikari a affirmé son respect du système monarchique et de la démocratie parlementaire. Il est vrai qu'il lui faudra gouverner sans majorité au parlement où il ne peut compter que sur 88 députés, contre 83 du parti du Congrès et 20 royalistes traditionnels.

Professeur de science politique, Sami Naïr compte parmi les meilleurs connaisseurs de l'Algérie contemporaine. Les analyses qu'il a bien voulu nous présenter sont d'une telle importance que nous les publions dans deux numéros successifs. L'entretien qu'on va lire concerne la genèse du conflit qui déchire actuellement l'Algérie. Le prochain portera sur les solutions possibles.

Entretien avec Sami Naïr

L'Algérie déchirée

■ **Royaliste :** Quel est selon vous le facteur primordial de la crise algérienne ?

Sami Naïr : Certains disent que le problème est fondamentalement culturel, et insistent sur la crise d'identité. D'autres soulignent le blocage politique, qui tient à l'égoïsme et à l'aveuglement de l'élite privilégiée. Ces deux aspects sont assurément importants, mais je pense quant à moi que le facteur essentiel de la crise est d'ordre social.

On ne peut pas comprendre les événements qui meurtrissent l'Algérie en se référant seulement à l'arrêt du processus électoral en 1991. Il faut revenir à l'acte fondateur de la crise, c'est-à-dire à l'explosion sociale de 1988. C'est à ce moment que tout le système mis en place par Boumedienne, renforcé par Chadli et par la classe dirigeante s'est littéralement désagrégé sous le poids de la rue, et en raison de la révolte des jeunes tout particulièrement.

■ **Royaliste :** Pourquoi les effets de cette révolte ont-ils été aussi décisifs ?

Sami Naïr : Il y a deux éléments fondamentaux : la crise à l'intérieur du système politique, et le fait que les révoltés ont été manipulés par les services secrets algériens. A l'époque, une lutte sourde opposait le président Chadli aux dignitaires du FLN. Il est aujourd'hui avéré que la mani-

pulation a été faite par la Sécurité militaire, liée au président de la République, pour essayer de marginaliser les dignitaires du FLN, de mettre ce parti dans une situation difficile, et de créer ainsi des conditions favorables à la réélection de M. Chadli - qui pouvait dès lors apparaître comme l'homme qui allait démocratiser le régime algérien.

Mais cette manipulation à l'intérieur du système politique faisait fi de la profondeur de la crise algérienne. Et si les jeunes ont été effectivement manipulés, le pouvoir n'a pas pu contrôler le mouvement qui a conduit à une critique globale, et les dirigeants du pays furent douloureusement surpris lorsqu'ils s'aperçurent que la société était dressée contre eux. J'insiste sur ce point car l'Algérie se trouve aujourd'hui dans la même situation qu'en 1988 puisque les contradictions révélées cette année-là n'ont pas été résolues, et qu'il y a toujours une confrontation entre l'armée et la société algérienne à travers ses diverses composantes sociales et culturelles.

■ **Royaliste :** En quoi l'armée joue-t-elle en Algérie un rôle spécifique ?

Sami Naïr : Si partout l'État a son armée, en Algérie il existe une armée qui a son État. L'armée est bien sûr une force militaire, mais c'est d'abord et essentiellement un

groupement d'intérêts économiques extrêmement puissant, qui plonge ses racines dans l'ensemble de la société. Depuis la prise du pouvoir par le colonel Boumedienne en 1965, l'armée est même la force principale du système économique et politique algérien puisque tous les postes importants, dans tous les domaines et à tous les échelons, ne peuvent être attribués sans l'autorisation des militaires. Chadli était l'expression de ce système, à cette différence que la perspective diplomatique et industrielle de l'Algérie des années Boumedienne a été effacée par la prise de conscience des archaïsmes d'une société qui ne parvient plus à se développer.

■ **Royaliste :** Quelles étaient les revendications des révoltés de 1988 ?

Sami Naïr : Elles étaient surtout d'ordre social et éthique : les émeutiers voulaient un travail, un logement, la santé, l'éducation, ils dénonçaient l'attitude méprisante de la nouvelle bourgeoisie rapace et corrompue, sans valeurs ni projets, qui avait jeté le peuple dans une situation pire que celle de la colonisation. Réduits à néant, les révoltés voulaient réaffirmer leur dignité humaine et exigeaient l'égalité sociale.

Ces revendications soulignaient la dualité de la société algérienne, et son caractère

particulièrement insoutenable : 10 à 15 % des Algériens sont à tous égards bien intégrés dans la société et vivent d'ailleurs dans des quartiers agréables et protégés, alors que le reste de la population est à l'encan. La minorité privilégiée comprend les militaires, les technocrates, les fonctionnaires, mais aussi des ouvriers car avoir un travail est devenu un privilège ; les jeunes, et les paysans qui vivent dans les bidonvilles forment la très importante masse des exclus ; entre les deux groupes, il y a un système informel qui a masqué pendant quelques années cette dualisation de la société. Mais dès le moment où

il s'est agi de rationaliser l'activité économique par la mise en place de politiques d'ajustement structurel, le système informel a connu une crise qui a révélé les deux espaces - celui, restreint, de l'intégration et celui, très vaste, de l'exclusion.

■ **Royaliste :** Quels sont les principaux signes de la crise sociale ?

Sami Naïr : L'emploi des femmes est le plus bas de l'ensemble du monde arabe, les jeunes représentent la moitié de la population, le chômage est considérable et il n'y a pratiquement pas eu d'emplois industriels créés

depuis 1985, dans une société où le taux de croissance démographique est parmi les plus élevés du monde. De plus, à partir de 1986-87, Chadli a commencé à appliquer les directives du FMI, en développant comme dans bien d'autres pays le travail précaire - y compris dans le secteur public. Et c'est ainsi qu'en 1992, 60 % des travailleurs étaient soumis au travail précaire dans le public comme dans le privé ! Je n'ai pas besoin de souligner la gravité de la déstabilisation professionnelle qui a résulté de cette politique. Nous avons donc affaire à une société qui est déstructurée dans son système social et dans son identité.

Mais nous avons aussi affaire à la désagrégation des classes dirigeantes. Dans tous les autres pays arabo-musulmans (Égypte, Tunisie, Jordanie, Maroc), la dualisation sociale existe et l'intégrisme en tire avantage. Mais les élites au pouvoir sont unies sur l'essentiel. En Algérie, la désagrégation de l'élite s'est produite en même temps que la dualisation et la montée de l'intégrisme - ce qui s'est également passé au Soudan.

■ **Royaliste :** Comment se manifeste la désagrégation du système politique ?

Sami Naïr : Le système Chadli était un compromis stratégique entre la vieille bureaucratie national-populiste - qui tirait sa légitimité de la guerre

de libération - et les jeunes officiers de l'armée formés en France, en URSS, dans les pays de l'Est, qui ont bénéficié d'importantes promotions, dans la hiérarchie militaire et par conséquent dans l'ensemble du système. Je n'oublie pas la Sécurité militaire, épine dorsale de ce système, qui a permis successivement la prise du pouvoir par Boumedienne en 1965 et par Chadli en 1979... L'autre aspect du système Chadli, c'était ce milieu d'affairistes qui s'est développé à la jointure du secteur privé et du secteur public, à l'intersection de l'économie algérienne et de l'économie internationale pour constituer, en liaison avec l'armée, une mafia politico-financière déployant ses tentacules sur l'ensemble du système et trouvant ses appuis dans les plus hautes sphères de l'État.

Bien des facteurs expliquent la désagrégation du système politique, mais il faut souligner tout particulièrement les effets de la mondialisation de l'économie : à partir de 1985-86 il n'y a plus de rente pétrolière et l'État-rentier devient incapable de résoudre les problèmes de la société algérienne car la charge de la dette est plus importante que les revenus tirés du pétrole. D'où une crise de répartition des ressources et une exacerbation des conflits sociaux à l'intérieur du pouvoir, chaque groupe reprochant à tel autre de prendre plus que sa part d'un gâteau dont le volume s'est réduit.

Face à cette situation, l'élite au pouvoir va décider que le problème central de l'Algérie n'est pas l'intégration sociale des groupes exclus, ni l'éthique, mais la démocratisation. On va donc accepter le multipartisme, tout en estimant que le FLN allié ou opposé au mouvement intégriste pouvait encore dominer l'Algérie pendant une vingtaine d'années. Entre l'institution du multipartisme (1989) et le blocage du processus électoral (1991), la société va connaître un extraordinaire printemps démocratique : soixante partis se déclarent, la critique se développe et un débat de qualité s'organise. On discute intelligemment sur la nature du système politique, mais la question sociale reste au second plan.

■ **Royaliste :** Quelle est la stratégie des différents acteurs politiques à partir de 1989 ?

Sami Naïr : Chadli souhaitait élargir les bases du pouvoir en opérant une ouverture en direction de la bourgeoisie privée et des nouveaux capitalistes, qui paraissaient capables de résoudre le problème des PME et de relancer l'économie. Il voulait par ailleurs privatiser le secteur nationalisé, et affaiblir la vieille bureaucratie nationaliste qui contestait sa légitimité et défendait farouchement ses privilèges. Enfin Chadli a joué d'emblée la carte du mouvement islamiste, qui était contrôlé par la Sécurité militaire et qui ne s'opposait pas au libéralisme économique dont le président algérien était un fervent partisan.

Quant aux forces démocratiques, vous savez qu'elles sont constituées par des partis politiques (FFS, RCD) et par l'intelligentsia, qui occupe une place privilégiée dans le système algérien et qui n'a pas de projet social alternatif. Cette absence de projet social explique que la rhétorique démocratique soit rapidement apparue aux yeux de la population comme une affaire interne à l'élite privilégiée.

Quant aux islamistes, ils s'appuient sur les couches marginalisées - principalement sur les jeunes - mais aussi sur les petits commerçants qui sont très liés à la rhétorique islamiste, et sur les élites du secteur tertiaire marginalisées (techniciens, scientifiques) qui sont arabophones et qui n'ont aucune possibilité de s'intégrer dans un système qui fonctionne en français. De plus, les intégristes vont acquérir puissance et prestige en prenant en charge la société algérienne : en s'occupant de santé, en organisant la solidarité, en mettant les jeunes à l'école coranique, ils vont reconstituer le tissu social et répondre de manière religieuse à l'exigence éthique qui s'était exprimée. D'où le succès du FIS aux élections de 1991, qui provoque l'interruption du processus démocratique. L'Algérie entre alors dans une nouvelle phase, celle de la violence ouverte, qui n'est pas encore terminée.

Propos recueillis par B. LA RICHARDAIS



Alain grandes oreilles

Du livre d'Alain Peyrefitte, il ne sera pas question ici.

Mais seulement du procédé, douteux, utilisé par l'ancien ministre du général de Gaulle.

Pour avoir publié des propos du Général de Gaulle, notés sur le vif, l'ancien porte-parole du premier président de la V^e République a été couvert d'éloges. Je n'y joindrai pas les miens. L'ouvrage de M. Peyrefitte me met mal à l'aise, comme si ce digne académicien m'avait conduite derrière la porte de l'appartement privé d'un chef d'État. La curiosité m'aurait poussé à écouter - mais dans la honte.

Bien entendu, les procédés d'Alain Peyrefitte ne sauraient être comparés à ceux de Jacques Attali, qui a publié des notes plus ou moins personnelles alors que le Président qu'il a servi est encore en fonction. Il reste que les précautions prises par l'ancien porte-parole ne parviennent pas à dissiper le malaise. Malgré le délai de trente ans, malgré le rejet de tous les jugements qui auraient pu blesser des personnes vivantes, ce recueil de libres propos reste douteux :

- Un chef de l'État parle au nom de la France, ses paroles dépassent sa personne et résonnent bien au-delà de son mandat. Il ne suffisait pas d'éliminer quelques boutades sur des hommes politiques, il fallait aussi rejeter des réflexions à l'emporte-pièce sur des pays amis de la France qui risquent, aujourd'hui

encore, de choquer nos partenaires.

- Un chef de l'État est évidemment un homme qui se met en colère comme tout le monde, profère menaces et insultes, et multiplie les à-peu-près lorsqu'il élabore à voix haute sa réflexion. La publication de ces instantanés, dans un livre qui mêle des réactions émotives de toutes sortes, à l'expression de pensées déjà élaborées, est une décision aussi regrettable que celle qui consisterait à insérer dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* des brouillons et des fragments de correspondance privée dérobés au domicile de Chateaubriand.

- D'ordinaire, un chef d'État relit et corrige le texte des entretiens qu'il accorde. Alain Peyrefitte grave dans le marbre une expression spontanée, fixe à jamais une émotion fugitive, enregistre les moments d'une délibération intime sans avoir reçu la moindre autorisation. Sans doute, rendra-t-il un grand service aux historiens en leur remettant l'intégralité de ses notes. Mais il me scandalise en publiant aujourd'hui un choix d'indiscrétions qui ressemblent à un rapport de police rédigé grâce aux tables d'écoutes.

Annette DELRANCK

Alain Peyrefitte - « C'était de Gaulle » - Éd. de Fallois-Fayard - prix franco : 160 F.

Indiens ou hindous ?

A l'heure où la question de la viabilité des États plurinationaux se pose,

l'Union indienne est un formidable exemple de stabilité d'un grand État de structure fédérale.

Diversité religieuse, multiplicité des langues, contrastes géographiques, territoire immense, population dense, passé tribal, tels sont les ingrédients qui pourraient faire de l'Inde une marmite en ébullition permanente, nous rappelle la revue *Hérodote* dans une enquête sur l'identité trébuche sur Tien An Men et patage dans sa gérontocratie militaro-marxisante, l'Inde, telle la tortue de la fable, progresse lentement mais sûrement sur la voie du développement et, surtout, en intégrant une pratique démocratique, certes perfectible, mais qui n'a guère d'égal dans le tiers monde.



de ce pays (1). Pourtant, malgré des tensions internes (problèmes du Cachemire, du Pendjab et de la communauté musulmane) et des risques aux frontières, avec le Pakistan d'abord, mais aussi en raison du rôle de gendarme régional qu'elle se plaît parfois à jouer, l'Inde réussit à gérer ses contradictions et à jouer un rôle croissant d'un point de vue économique et technique.

Ce n'est pas sans intérêt d'ailleurs que l'on peut tracer un parallèle entre la Chine et l'Inde, deux géants asiatiques par leur démographie, la civilisation qu'elles représentent et leur potentiel de développement. Alors que la Chine

Malgré sa création récente (1947), l'Inde puise ses valeurs dans une civilisation plurimillénaire dont deux lectures peuvent être faites. L'une, laïciste, universaliste, tolérante et essentiellement spirituelle a été incarnée par Gandhi. L'autre, plus ethnique et dogmatique, est pratiquée par des nationalistes en plein essor politique. Et c'est l'éclosion de ce nationalisme hindou qui pourrait mettre le feu aux poudres avec l'importante minorité musulmane du pays.

Christian MORY

(1) « L'Inde et la question nationale » - *Hérodote* - 4^e trimestre 1993 - prix franco : 150 F.

Savonarole et la tentation théocratique

Le nom de Savonarole est presque passé de l'état de nom propre à celui de nom commun. Comme celui de Machiavel, il désigne plus un certain type de personnage, de tempérament ou de comportement que la personne singulière qui vécut à Florence et y mourut ignominieusement le 23 mai 1498. En cette

période de renouveau des tentations théocratiques, il est tentant de recourir à cette facilité de langage pour désigner les imams islamistes et tous ceux qui sont suspects, d'une façon ou d'une autre, de **fondamentalisme religieux**, ce dernier mot étant d'ailleurs employé très approximativement eu égard à ses origines protestantes. L'histoire - si on entend par là l'opinion des historiens - apparaît plus réservée sur cette figure du *quattrocento* florentin, lorsqu'elle n'est pas carrément contradictoire. Comme le montre Ivan Cloulas, son dernier biographe, Savonarole a toujours eu ses partisans et ses adversaires aussi farouches les uns que les autres. Luther lui-même le considérait comme un précurseur de la Réforme.

D'évidence ce religieux pieux et austère était tout autre chose qu'un démagogue grossier. L'accueil qui lui fut réservé dans la ville des Médicis par l'entourage humaniste de Marcile Ficin montre à lui seul qu'il possédait de réelles qualités intellectuelles. Comment oublier son amitié exceptionnelle avec cet étonnant génie que fut Jean Pic de la Mirandole, qui mourut d'ailleurs dans ses bras ? Il n'est pas sûr qu'il fut à l'origine de sa conversion. Le Père de Lubac le nie formellement (1). Mais une influence intellectuelle réelle n'est pas niable, d'autant que le dominicain n'était nullement le contempteur de la culture humaine que ses adversaires ont dépeint. Pic, auditeur des prédications les plus enflammées de son ami, gardait sans doute beaucoup de réserve, prévenu qu'il était contre tout illuminisme et méfiant à l'égard des dons prétendus de prophétie, mais Savonarole dans son esprit devait être supérieur à ses excès, notamment par son sens religieux qu'il admirait.

La mort de Pic de la Mirandole (1494), note encore le Père de Lubac, coïncide avec une véritable catastrophe pour Florence, avec l'arrivée des troupes françaises de Charles VIII : « *Aux espoirs, aux enthousiasmes, aux rêves de nos humanistes chrétiens (auxquels Pic ne participait qu'à demi), à leurs projets trop sérieux de réforme, succède une atmosphère d'apocalypse* ». Savonarole fait partie de ceux qui espèrent de l'épreuve la régénération, au cours de ses prédications qui attirent des foules immenses. Frère prêcheur, il est fait d'abord pour la prédication et le commentaire de la sainte Écriture. A ses débuts, peu auraient pu croire que cet homme disgracié et dont la voix même était peu harmonieuse aurait pu faire une carrière d'entraîneur de foule. Mais sa force intérieure, sa réputation d'ascète et son inébranlable assurance de prophète eurent raison de tous les obstacles.

Dans cette période d'incertitude et d'angoisse, Savonarole a cette supériorité de posséder toutes les certitudes et de prévoir le futur. Aussi peut-il captiver ses auditoires et les entraîner dans ses perspectives très concrètes de réformateur de la cité et de ses moeurs. Il ne revendique nul pouvoir pour lui-même et n'entend surtout pas établir une dictature quelconque. N'a-t-il pas eu de cesse que le Médicis soit chassé et qu'un gouvernement populaire s'instaure. Il dénonce la tyrannie : « *Tyran : c'est le nom d'un homme qui vit dans le mal, le pire de tous les hommes, qui par la force veut régner sur tous...* ». D'une certaine façon, Savonarole est le théoricien d'une démocratie chrétienne où la liberté entraînerait l'expansion de toutes les vertus. S'adressant à Florence : « *La première chose que tu dois faire, parmi d'autres, est celle-ci : faire une loi telle que plus personne à l'avenir ne puisse se faire chef, sinon tu serais foulée sur le sable ; et tu dois faire en sorte que personne ne se fasse tel que les autres aient à s'incliner devant lui, comme devant un supérieur mais que l'autorité provienne seulement de la vertu* ». La difficulté est bien là : si la liberté ne vit que de la vertu, il faut donc que la cité soit

absolument vertueuse. Dans la Florence du gouvernement populaire, aiguillonné par la prédication évangélique du dominicain, tous les vices seront pourchassés avec la dernière énergie, le luxe décrié, les tavernes fermées, les vêtements féminins indécents proscrits. Une véritable croisade sera engagée contre la sodomie dont les adeptes devront être lapidés et brûlés.

Jamais en position de gouvernant, toujours en retrait, le prédicateur a néanmoins des idées très précises sur l'organisation de Florence, notamment quant à la justice fiscale. Malgré certains aspects répressifs, de son projet, Savonarole n'est pas toujours jusqu'au-boutiste. Il ne veut pas la mort du pécheur. Il est pour l'amnistie et la clémence. Cela explique qu'il puisse encore aujourd'hui susciter des admirateurs ou des juges indulgents. Ivan Cloulas semble être de ces derniers, qui ne se défend pas d'une

admiration qui tourne à la compassion quand son héros malheureux accomplit sa montée au calvaire. Mais la sympathie n'empêche pas la lucidité. Entraîner une foule par la séduction de sa seule parole c'est, nous dit l'historien, s'engager dans un processus dangereux. « *D'autant que cet homme possède une foi à déplacer les montagnes. Mais les montagnes s'écroulent aussi* ».

Si liée à une époque, à des circonstances, à une civilisation donnée, cette aventure d'un homme exceptionnel ne nous est pas complètement étrangère. Bernard-Henri Lévy l'évoque de façon très suggestive dans son dernier essai, car elle rejoint le problème contemporain de l'islamisme comme celui des divers intégrismes (2). N'est-ce pas la vertu que les militants du FIS veulent instaurer pour l'opposer à notre décadence occidentale ? Une république de type théocratique séduit des jeunes en mal d'idéal, en contradiction formelle avec toute notre évolution politique et juridique. Chez nous, une résurgence de l'augustinisme n'est pas improbable, malgré le choix doctrinal opéré par l'Église catholique à Vatican II. La menace s'est bien précisée ces dernières années. Est-il sûr que les parades intellectuelles à son encontre aient été suffisamment réfléchies ? Je n'en suis pas absolument persuadé, pour autant qu'on se réclame d'un libéralisme pur et dur, incapable de prendre en compte certaines contestations éthiques légitimes. Mais c'est une autre affaire.

Ivan Cloulas - « Savonarole » - Fayard - prix franco : 160 F.

(1) Henri de Lubac - « Pic de la Mirandole » - Aubier Montaigne, 1974 - prix franco : 120 F.

(2) Bernard-Henri Lévy - « La pureté dangereuse » - Grasset - prix franco : 140 F.

par Gérard Leclerc



Guide

Nul n'est censé ignorer la loi. On connaît le vieil adage, qui prend une importance toute particulière lorsqu'il s'applique au droit des étrangers. En ce domaine, la loi change vite, elle est dure dans sa lettre et son esprit, les décrets d'application sont encore plus sévères et l'interprétation de certains bureaux est tellement restrictive qu'on a pu parler d'une « dérive ethnique de l'administration ».

D'où le caractère indispensable du guide (1) rédigé sous l'égide de SOS Racisme. Destiné à nos hôtes étrangers et à tous ceux qui, s'efforçant de les aider, se perdent dans le maquis des textes, ce livre de poche envisage toutes les situations, expose très clairement le droit et conseille très utilement celles et ceux qui, par exemple, demandent la nationalité française, veulent faire valoir leurs droits sociaux, demandent l'asile politique, risquent une reconduite à la frontière...

Dirigé par Christine Barats, le guide des étrangers est le fruit du travail d'une équipe de juristes, notamment des avocats, qui ont une remarquable connaissance des situations concrètes.

Une liste des associations et des organismes administratifs auxquels les étrangers peuvent ou doivent s'adresser complète judicieusement ce livre salutaire.

Y.L.

(1) « **Droit des étrangers, Le Guide** » Préface de Fodé Sylla, président de SOS Racisme - Le Livre de Poche - prix franco 65 F.

Déchirures et retrouvailles...

Longue de près d'un demi-siècle, la carrière politique de François Mitterrand prendra bientôt fin. A l'inverse de Léon Blum et de Pierre Mendès-France, autres figures emblématiques de la gauche, il aura réussi à inscrire son action dans la durée.

Jean-Michel Cadiot étudie méticuleusement les rapports souvent teintés d'ambiguïtés ou d'incompréhension que l'homme a entretenus avec le parti communiste.

Sous la IV^e République, et plus particulièrement sous la présidence de René Coty, François Mitterrand est un ministre de première importance. Réduit, dès 1958, au rôle obscur et souvent ingrat d'opposant de premier ordre au général de Gaulle, il est contraint de se rapprocher progressivement des communistes et de nouer alliance avec eux.

Lors de l'élection présidentielle de 1965, François Mitterrand apparaît comme le candidat unique de la gauche. Son opposition viscérale à la politique du général de Gaulle l'a propulsé de plain-pied dans la logique présidentielle. Son score est encourageant pour l'avenir. En le soutenant, Waldeck Rochet, secrétaire général du P.C.F., entendait déjà sortir sa formation du ghetto dans lequel elle était plongée depuis 1947.

Dès lors, se forgeant une stature d'homme d'État, le député de la Nièvre n'aura de cesse de se poser en « chef » naturel et légitime d'une gauche meurtrie et atomisée. Mais son habileté, sa « ruse » disent ses adversaires, résidera à coup sûr dans sa capacité à

capter les suffrages communistes.

Tandis qu'elle renforce le P.S., l'union de la gauche affaiblit le parti de Georges Marchais. Celui-ci, dans un premier temps, ne pourra réagir, prisonnier d'une stratégie qu'il avait appelée de tous ses vœux.

C'est grâce à l'apport, crucial, des voix communistes que François Mitterrand est élu Président de la République en 1981, réélu en 1988.

A trois reprises dans l'histoire de la France, les communistes ont participé au gouvernement : pendant la Résistance (au sein du gouvernement provisoire d'Alger), à la Libération (jusqu'à leur exclusion par Paul Ramadier en mai 1947) et de juin 1981 à juillet 1984 enfin.

Peu de temps après avoir signé le programme commun de gouvernement, celui qui n'était encore que le Premier secrétaire du P.S. écrivait : « *Je ne connaissais pas les communistes avant de partager avec eux la boule de pain noir et la soupe d'orge des stalags. Dans la Résistance, je les ai découverts, et nous sommes devenus amis, chiens et chats de la même maison qui dorment en s'observant. Je les ai combattus par la suite, et recommencerais si l'Histoire recommençait. Quand ils ont opté pour l'Est et le pacte de*

Varsovie, j'ai choisi l'Ouest, l'Alliance atlantique et la construction européenne ».

Proche du chef de l'État, ancien ministre et syndicaliste, Marcel Debarge témoigne : « *Mitterrand était aux antipodes du système communiste qu'il combattait à fond. Mais il savait reconnaître les hommes de qualité au P.C.F.* ». Et de fait, ministre de la Formation professionnelle, le communiste Marcel Rigout ne sera-t-il pas l'un de ses amis ?

Dans le paysage politique, le Parti communiste est aujourd'hui marginalisé. Faut-il en imputer la responsabilité au seul président de la République ? « *Pourtant, note l'auteur, la mort annoncée du PCF n'a pas eu lieu* ». Son audience est très limitée, certes, mais reste nationale. Il compte encore un groupe parlementaire tant au Sénat qu'au Palais-Bourbon, des centaines de maires et de conseillers généraux, des milliers de militants actifs sur le terrain.

Envisageant l'avenir, François Mitterrand estime quant à lui, que « *l'idée communiste ne représente plus une espérance, mais le PC, comme groupe d'action, peut redevenir important* ». Et la question qui transparait en filigrane est celle de savoir si les communistes français n'ont finalement pas payé chèrement leur coupable indulgence à l'égard du stalinisme et des régimes totalitaires de l'Est.

Michel TACK

Jean-Michel Cadiot - « **Mitterrand et les communistes** » - Éditions Ramsay - prix franco : 140 F.

ÉPINGLETTES

Nous disposons de différents modèles d'épinglettes (pin's) vendues au prix de 35 F pièce (franco de port).

- ♦ - Buste de Louis XVI (vieil or ou vieil argent) - 23 mm de haut
- ♦ - Buste de Marie-Antoinette (vieil or ou vieil argent) - 23 mm de haut
- ♦ - Fleur de lys (vieil or ou argentée) - 17 mm de haut
- ♦ - Double cœur vendéen (Vieil or ou doré ou argenté) - 24 mm de haut.
- ♦ - Armoiries de Jeanne d'Arc (émail or et argent sur fond bleu) - 16 mm de haut.
- ♦ - Blason de France (trois fleur de lys or sur fond bleu) - 10 mm de haut.
- ♦ - Grandes armes de France (émail or et bleu sur fond blanc) - 18 mm de haut.
- ♦ - Armes de France avec devise Montjoye St Denis (émail bleu et or sur fond blanc) - 12 mm de haut.
- ♦ - Insigne de l'association des Amis de la Maison de France (fleur de lys dorée sur hexagone bleu) - 20 mm de haut.

CONGRÈS

Le 14^e Congrès des adhérents de la NAR aura lieu à Paris les 11 et 12 février prochain. Les thèmes retenus cette année pour le travail des commissions sont : « *Activité,*

emploi et rémunération » et « *État laïc et religions en France* ». Rappelons que le Congrès est ouvert à tous les adhérents à jour de leurs cotisations. Il n'est pas trop tard pour adhérer à la NAR si vous désirez participer aux travaux du Congrès.

Le nouveau livre de Bertrand Renouvin

« Derniers jours avant la révolution »

Il faut désormais préparer le changement. Pour la justice et la liberté. Pour la ville et la citoyenneté. Pour le travail et la solidarité. Deux siècles après le 14 juillet 1789, un royaliste annonce la révolution afin que nous redonnions sens à l'histoire. C'est bien ce que le monde attend de nous.

NOM/Prénom :

Adresse :

☐ Commande « Derniers jours avant la révolution » au prix de 135 F franco

Bulletin à retourner à ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Dites-le en vers !

Lassé de tendre la main tous les quinze jours et de trouver les termes nécessaires pour inciter nos lecteurs à verser leur obole à notre souscription, je laisse la parole à un de nos amis qui avait joint cet acrostiche à son don :

*Rarement en vain il est fait appel à toi,
Ô hypocrite abonné, mon semblable, mon frère ;
Yvan Aumont, certes avec talent, t'apitoie,
Ainsi, assortie d'une facétie littéraire,
L'obole demandée est versée séance tenante.
Ici, à la N.A.R., pas d'oarystis, de poèmes
Saturniens, de vague à l'âme, de fêtes galantes :
Tous les mercredis, débats exempts d'anathèmes
Et confrontations courtoises et passionnantes.*

M.P.

Que ceux de nos lecteurs qui ne se sentent pas une âme de poète se rassurent : même en prose leur chèque sera le bienvenu pour nous permettre de boucler cette souscription qui est presque parvenue à son objectif !

Y. A.

Liste des souscripteurs

Emile Arcoutel 100 F - Philippe Brébion 500 F - Olivier Debroise 500 F - Philippe Delorme 300 F - Alain Denivet 50 F - Thierry Drezeit 300 F - S.E. Perpignan 50 F - François Francart 250 F - Jean-Paul Gautier 50 F - Patrick Larinier 100 F - Guy Leclerc-Gayraud 100 F - Patrick Lewille 100 F - Georges Mittet 100 F - Michel Puravel 400 F - Didier Roussel 100 F - Bernard Sonck 400 F.

Total de cette liste : 3400 F

Total précédent : 36 309 F

Total général : 39 709 F

BRETAGNE

Bertrand Renouvin sera à Rennes le **samedi 17 décembre** à l'occasion du lancement de son livre et de la tenue des « Assises régionales du royalisme ». Tous renseignements auprès de notre délégué départemental d'Ille et Vilaine : M. Didier Le Roué, 5 Rue de Daoulas, 35760 St Grégoire (Tél. : 99.68.73.29) ou de notre délégué des Côtes d'Armor : Jacques Roué-Daëron, 26 Rue Waldeck Rousseau, 22100 Dinan (96.85.20.10)

MERCREDIS DE LA NAR

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons sympathisants ou curieux dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève à 22 h. Un dîner est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner : 25 F).

● **Mercredi 14 décembre** - Alors que la noblesse française est très présente dans l'imaginaire national, son histoire est peu connue. Chercheur au CNRS, chargé de cours à Paris I, **Jean NAGLE** est spécialisé dans l'histoire sociale, et a consacré sa thèse, puis un ouvrage dont nous avons rendu compte, au faubourg Saint-Germain. Il nous présentera ses analyses et ses conclusions dans une conférence sur « **La noblesse, le travail et l'argent** », donc aux « valeurs » vraies ou fausses dont on parle tant...

● **Mercredis 21 et 28 décembre** et **mercredi 4 janvier** : pas de réunion en raison des fêtes de Noël.

Pour recevoir régulièrement le **programme** des « mercredis » de la N.A.R. il suffit de nous en faire la demande

BIBLIOPHILIE

Un des 40 ex. numéroté du tirage de tête sur papier Hollande vergé des

Mémoires d'exil et de combats
du comte de Paris.

Prix franco : 850 F

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Autodestruction

Guy Debord s'est suicidé le 30 novembre. Son analyse prophétique de la « société du spectacle » était juste, mais elle n'a pas empêché la généralisation du phénomène. Et son analyse consistait à dire, notamment, que les catégories du juste et de l'injuste n'avaient aucune importance dans la société du spectacle.

Faut-il dès lors abandonner tout espoir, ou accepter de se soumettre à ce nihilisme chatoyant ? Nous pensons quant à nous qu'une révolution est possible, qui consisterait à restaurer le pouvoir politique dans son autonomie, afin qu'il puisse faire prévaloir l'exigence de justice. Mais la classe dirigeante croit encore gouverner les images en utilisant les officines de « communication », et connaître l'opinion publique en consultant les sondages. Elle ne voit pas qu'elle a perdu la maîtrise de ses paroles, d'une part croissante de ses décisions, de son mode de présence dans les médias, de l'apparence de ses plus dignes représentants : même le vertueux Jacques Delors a accepté qu'un jeu de miroirs permette, sur la couverture de son livre, que le bleu de ses yeux soit encore plus bleu...

Faute d'avoir compris que la société du spectacle était une entreprise hégémonique, totalitaire dans son essence, la classe dirigeante est en train de perdre sa légitimité. Cet enjeu mériterait à lui seul un effort de réflexion et un sursaut de volonté que nous avons cessé d'attendre de la part des responsables politiques installés : ils tiennent la réflexion théorique pour une billevesée, et affirment par ailleurs qu'ils n'ont ni le

temps ni les moyens de mener une action cohérente et de quelque ampleur. Ce faisant, ils se précipitent dans tous les pièges, avec l'air sérieux de ceux qui se croient « en prise avec le réel ».

Hélas, la réalité est aujourd'hui faite d'imagerie médiatique, de « marchés » impalpables auxquels les médias prêtent des pensées et des stratégies, et qui constituent de redoutables puissances. Hélas, quand le souci proprement politique s'affaiblit, quand le sens du projet collectif



disparaît, quand l'État renonce à ses missions, il ne reste plus que le désir de richesse, que le jeu des rivaux autour du pouvoir.

Pour son malheur, l'équipe balladurienne se trouve placée au cœur d'une crise qui est à la fois « classique » (les passions humaines) et moderne (le spectacle généralisé, le libéralisme à tout-va). Pour y faire face, il faudrait allier l'esprit de résistance, l'intelligence du long terme, le courage de la décision, l'honnêteté personnelle...

Nous avons, au contraire, un Premier ministre qui ne gouverne pas, puisqu'il attend que les conditions du marché soient favorables à l'emploi, et qui

s'attache à distribuer au mieux de ses intérêts les subventions et les prébendes. Nous avons un gouvernement qui s'effrite et se discrédite sous l'effet des « affaires » (trois ministres démissionnaires, d'autres menacés), qui se perd en calculs minables (à propos de la situation judiciaire de Bernard Tapie), qui balance entre l'immobilisme (par exemple face à la grève des gardiens de prison) et les dérives autoritaires de Charles Pasqua, et qui est paralysé par les manœuvres entre les diverses fractions de l'UDF et du RPR.

Comme le Premier ministre ne va pas changer d'attitude, comme les affaires vont continuer à exercer leurs effets ravageurs, comme les rivalités vont s'exacerber entre les candidats de la majorité, comme par ailleurs les socialistes savent qu'ils risquent d'être à la fois sauvés et trahis par Jacques Delors, beaucoup de dirigeants tentent de paraître lucides et courageux en réclamant une réforme des institutions dont le quinquennat serait le principal élément.

Nous avons maintes fois exposé nos objections à une réduction de la durée du mandat présidentiel. Il devient manifeste que cette réforme ne ferait qu'aiguiser la crise du pouvoir politique : elle aggraverait le déficit symbolique, au profit de la société du spectacle ; elle réduirait le temps nécessaire à l'action, selon la logique « instantanéiste » du marché ; elle amenuiserait l'indépendance, l'autorité, et la capacité de décision du chef de l'État, qui deviendrait un super-premier ministre encore plus exposé aux pressions financières ; elle rendrait permanente la compétition pour le pouvoir.

La classe politique ne se contente pas de vivre son agonie. Cherchant à la retarder, elle est en train de programmer son autodestruction.

Bertrand RENOUVIN